

Marée à La Rochelle - la Pallice : **PM 11h06 (5.07m) - BM 16h36 (1.90m) coeff 64/59**

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est <https://cnlr.fr>
- 3.2 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal VHF de la course : **77 qui devront veiller la fréquence du départ du port jusqu'au retour au port.**
- 3.4 Les informations **pourront** être relayées sur le groupe Whatsapp CNLR- régates <https://chat.whatsapp.com/HfZE5S5LDmoLd7IFyg40gs>



6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Date des courses : le **dimanche 21 juin 2026**
- 6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est **10h25**.

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement de la zone de course est : **Baie de La Rochelle, Pertuis d'Antioche**

9. LES PARCOURS

- 9.2 Le parcours, sous réserves de changements apportés par le comité de course et annoncés à la VHF au plus tard 15 minutes avant le départ, est ainsi défini :

<i>Marque</i>	<i>A laisser à</i>	<i>Marque à contourner</i>	<i>Réduction possible, auto-pointage requis</i>
Départ Ouest Minimes			
Tour d'Aix et l'ensemble de son balisage <u>Bouée jaune AIX SE comprise</u>	Bâbord ou tribord au choix		
Arrivée Ouest Minimes	bâbord		

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont celles indiquées dans les arrêtés préfectoraux et les Instructions Nautiques du SHOM, notamment le banc du Lavardin, les abords du Fort Boyard, la zone du port de La Pallice ou les filières.

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre **la bouée orange CNLR à l'extrémité tribord et la bouée W Minimes à l'extrémité bâbord.**

La ligne sera à peu près perpendiculaire au cap vrai à suivre pour atteindre l'île d'Aix.

Le bateau comité arborant la flamme noire SAILONET sera viseur côté bouée orange CNLR.

Le spinnaker ne pourra être hissé qu'après le franchissement de la ligne de départ.

- 12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVEE

- 14.1 La ligne d'arrivée sera entre le phare du bout du monde et **la bouée Ouest Minimes qu'il faudra laisser à bâbord et à moins de 3 longueurs.**
- 14.2 Chaque concurrent doit noter son heure d'arrivée en heure légale (heure GPS en heures minutes et secondes) et la transmettre sur le groupe Whatsapp (CNLR - régates) et par VHF au bateau comité dans les dix minutes suivant son arrivée.

19. REGLES DE SECURITE

- 19.1a **Une VHF en état de fonctionnement est obligatoire pour tout bateau.**
- 19.1b **[DP] [NP] Emargement par appel VHF des bateaux et des équipages sur l'eau par le comité de course avant le départ de la première course de la journée.**
- 19.1c **[Le port de la brassière est obligatoire pour tous les concurrents naviguant en solitaire. L'administration des affaires maritimes recommande le port permanent pour tous.**
- 19.2 **[DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.**
- 19.4 Utilisation du Bout dehors : Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés **Figaro One « QUASAR » coque rouge.**

28. PRIX

Un prix pourra être remis à chaque concurrent lors du pot amical qui suivra la proclamation des résultats au club house du CNLR le **dimanche 21 juin 2026** environ 30 mn après l'arrivée du dernier bateau.

ARBITRES DESIGNES

Président-e du comité de course : **Fabien FOUCAUD : 06 80 68 48 35**

Commissaire aux résultats : **Patrick MARECHAL : 06 85 71 31 17**